

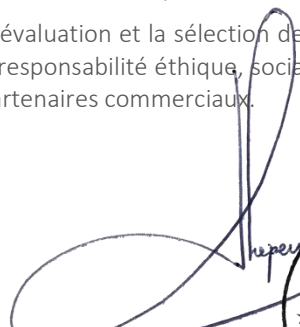
# CHARTRE D'ÉTHIQUE COMMERCIALE


EASii IC opère dans le respect d'une charte éthique liée à ses valeurs, comme le formule son Code de conduite et sa politique d'éthique. De plus, EASii IC s'efforce de promouvoir les meilleures pratiques dans sa sphère d'influence directe conformément aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) fondés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.



## EASii IC s'engage à :

- Ne jamais utiliser ou soutenir le travail des enfants et/ou le travail forcé.
- S'opposer à toute forme de discrimination ou de harcèlement et promouvoir la diversité et le respect mutuel sur le lieu de travail. L'utilisation du châtiment corporel, de la contrainte mentale ou physique, ou de la violence verbale est strictement interdite.
- Veiller à l'égalité des chances et à la liberté d'association et promouvoir le développement personnel et professionnel.
- Respecter toutes les lois en vigueur sur les heures de travail et s'assurer que les salaires soient conformes aux réglementations (locales) applicables et qu'ils peuvent satisfaire aux besoins vitaux fondamentaux.
- Engager tous les moyens nécessaires pour fournir un environnement de travail sain et sûr.
- Travailler dans le respect des attentes de ses principales parties prenantes, notamment celles liées à la société et à l'environnement naturel, et implémenter une utilisation responsable des ressources matérielles avec pour objectif d'atteindre une croissance durable qui respecte l'environnement et les droits des générations futures.
- Veiller à la confidentialité des données des employés et des clients.
- Se conformer à toutes les lois sur le commerce international, à la législation et aux réglementations sur l'immigration.
- S'assurer que chaque employé se montre responsable dans la mise en application et la promotion du Code de conduite et de la politique d'éthique d'EASii IC, et ce dans la sphère d'influence de l'entreprise.
- Encourager un comportement proactif : chacun d'entre nous doit rester vigilant et signaler toute violation des droits fondamentaux et des principes éthiques en suivant notre procédure de communication.
- Établir et maintenir des procédures adaptées pour l'évaluation et la sélection de partenaires commerciaux en se fondant sur leur engagement par rapport à la responsabilité éthique, sociale et environnementale et leur implication à imposer cet engagement à leurs partenaires commerciaux.
- Veiller à une bonne gestion de la gouvernance.

  
Yannick THEPAUT  
Directeur Général

RCS GRENOBLE  
★ EASII IC ★  
389 019 274